

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 26/03/2026

Date d'affichage : 21/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Le 26 MARS 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

Sont présents : Adrien JEHENNE, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoint au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, , Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Séverine LEPROVOST, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

Sont absents excusés : Nadia JEHAN FAUDET

Ont donné procuration : Nadia JEHAN FAUDET à Adrien JEHENNE.

Secrétaire de séance : Nadège BOULE

### Délibération portant désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie

Rapporteur Adrien JEHENNE

En application de l'article 1609-9-C du Code général des impôts, le Conseil de la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie a procédé par délibération en date du 16 janvier 2017 à la création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.).

Le rôle de cette instance est de déterminer les montants relatifs aux charges transférées des Communes vers la Communauté d'Agglomération et inversement.

La C.L.E.C.T. est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées. Chaque Conseil Municipal dispose d'un représentant qu'il devra désigner.

Aussi, le Conseil Municipal est invité à délibérer pour désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées entre la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie et la Commune de SOURDEVAL.

Monsieur le Maire propose le titulaire et le suppléant suivant : Manuella HAMEL titulaire et Adrien JEHENNE suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la désignation du représentant et de son suppléant à la CLECT.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 02 avril 2026.

Le secrétaire de séance,  
Nadège BOULE



Le Maire,  
Adrien JEHENNE

